

Séance publique du 26 janvier 2004

Délibération n° 2004-1664

commission principale :

objet : **Election du 36° vice-président de la communauté urbaine de Lyon - Procès-verbal**

service : Délégation générale aux ressources - Service des assemblées

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 janvier 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2001-0002 en date du 10 mai 2001 a fixé le nombre des vice-présidents à 37.

Monsieur le vice-président Bideau, élu vice-président le 27 avril 2001 a démissionné. Monsieur le préfet du Rhône a accepté cette démission des fonctions de vice-président. En conséquence, le conseil de Communauté doit procéder à l'élection du 36° vice-président.

Convoqué le 16 janvier 2004 il s'est réuni le 26 janvier 2004 à 18 H et, conformément aux dispositions des articles L 5211-2 L 2122-4 et L 2122-7 du code général des collectivités territoriales et à sa délibération du Conseil n° 2001-0002, a procédé à l'élection d'un vice-président au scrutin secret.

130 conseillers étaient présents, et 22 procurations ont été déposées.

Mesdames Desbazeille, Guillaume, Mailler et monsieur Duport ont été désignés comme scrutateurs.

ELECTION DU TRENTE-SIXIEME VICE-PRESIDENT

Le président a ouvert le scrutin.

Il a constaté que les urnes ne contenaient aucun bulletin.

S'est déclaré candidat monsieur Laurent. Les conseillers ont déposé leur bulletin dans l'urne.

Les scrutateurs ont procédé au dépouillement du vote qui a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 137
- à déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante : 14
- suffrages exprimés : 123
- majorité absolue : 62

Ont obtenu :

- Monsieur Laurent	82
- Monsieur Crimier	6
- Monsieur Gignoux	4
- Madame Desbazeille	3
- Monsieur Barge	2
- Monsieur Buffet	2
- Monsieur Chapas	2
- Monsieur Communal Haour	2
- Monsieur Lelièvre	2
- Madame Nachury	2

- Monsieur Terrot	2
- Monsieur Barret	1
- Monsieur Blein	1
- Monsieur Brochier	1
- Monsieur Chevailler	1
- Monsieur Clamaron	1
- Monsieur Deschamps	1
- Monsieur Fillot	1
- Monsieur Forissier	1
- Monsieur Gonon	1
- Monsieur Huguet	1
- Monsieur Imbert	1
- Monsieur Marquerol	1
- Monsieur Teodori	1
- Monsieur Vincent	1

Monsieur Patrick Laurent ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé trente-sixième vice-président du conseil de Communauté.

Vu ledit dossier ;

Vu le résultat des scrutins ;

DELIBERE

Proclame en tant que trente-sixième vice-président monsieur Patrick Laurent

et le déclare installé dans ses fonctions de vice-président.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,